



Union Européenne

**Conseil Permanent OSCE No.1246
Vienne, 7 Novembre 2019**

Déclaration de l'Union européenne en réponse aux co-présidents du Groupe de Minsk, au Représentant personnel de la Présidence en exercice pour le conflit dont relève la Conférence de Minsk, ainsi qu'au chef du Groupe de Planification de Haut Niveau.

L'Union européenne souhaite la bienvenue aux co-présidents du Groupe de Minsk, au Représentant personnel de la Présidence en exercice, ainsi qu'au chef du Groupe de Planification de Haut Niveau, et les remercie de leurs rapports circonstanciés.

L'Union européenne réitère à cette occasion son plein soutien au Groupe de Minsk et renouvelle son entière confiance aux co-présidents pour faire progresser la recherche d'un règlement politique, équitable et durable du conflit au Haut-Karabagh, qu'elle considère comme vital pour l'avenir de la région.

L'Union européenne suit avec attention l'évolution de la situation au Haut-Karabagh, qui demeure fragile malgré une baisse soutenue du niveau de violence sur le terrain. Elle réitère son attachement à un règlement pacifique du conflit, sur la base des principes fondamentaux de la Charte des Nations Unies et de l'Acte final d'Helsinki et invite les parties à privilégier la voie d'un dialogue constructif et les encourage à tirer le meilleur profit des efforts déployés par les co-présidents.

L'Union européenne rappelle l'engagement pris par le Président Aliyev et le Premier ministre Pachinian à l'occasion de leur rencontre à Vienne sous les auspices des co-



Union Européenne

présidents du Groupe de Minsk de l'OSCE, le 29 mars 2019, de mettre en place un environnement propice à la paix ainsi que de prendre de nouvelles mesures concrètes et tangibles dans le processus de négociation pour trouver une solution pacifique au conflit.

L'Union européenne prend note des nombreuses rencontres organisées par les co-présidents du Groupe de Minsk et le Représentant personnel de la présidence de l'OSCE en Arménie comme en Azerbaïdjan et se félicite que les ministres des Affaires étrangères soient convenus de poursuivre leur dialogue et de se rencontrer à nouveau avant la fin de l'année.

Comme les co-présidents, l'Union européenne estime important de maintenir un climat de confiance en vue de négociations soutenues sur le règlement du conflit du Haut-Karabagh. L'Union Européenne s'est engagée dans le cadre de son programme de facilitation des contacts entre les sociétés divisées par le conflit – *The European Partnership for the Peaceful Settlement of the Conflict over Nagorno-Karabakh* (EPNK) et continuera ce type d'efforts. Elle réaffirme ainsi son soutien à tous les programmes qui contribuent à rapprocher les sociétés civiles et les échanges pacifiques entre les populations. La participation inclusive, significative et égale des femmes, au sens de la résolution 1325 du Conseil de Sécurité des Nations Unies, peut avoir une influence cruciale et positive dans toutes les phases des processus de paix, y compris au Haut-Karabagh. L'UE encourage l'approfondissement de ce sujet au sein du groupe de Minsk et de ses activités.

L'Union européenne reste mobilisée par le biais de son Représentant spécial, Toivo Klaar, dont elle salue chaleureusement l'action, notamment pour fournir un soutien aux efforts de règlement du conflit et est disposée à fournir un soutien accru aux



Union Européenne

efforts de règlement du conflit dans le cadre de l'établissement de mesures de confiance, en appui et en pleine complémentarité du Groupe de Minsk, en vue de faciliter les prochaines étapes de mise en oeuvre de la paix.

Monsieur le Président,

Nous souhaitons faire part de notre appréciation positive du travail réalisé par le Représentant personnel de la Présidence en exercice pour le conflit dont relève la Conférence de Minsk, l'Ambassadeur Kasprzyk, et son équipe. L'Union européenne attache la plus grande importance à la poursuite sans entrave de leurs activités de surveillance du cessez-le-feu sur la ligne de contact et le long de la frontière entre l'Arménie et l'Azerbaïdjan. Ces activités contribuent incontestablement à réduire les tensions dans la région et constituent un instrument précieux pour mettre en oeuvre des mesures de confiance sur le terrain.

L'Union européenne réitère son soutien aux activités de planification pour le déploiement d'une mission de maintien de la paix de l'OSCE pour le conflit du Haut-Karabakh. Le déploiement d'une telle mission dépendra toutefois de la conclusion d'un accord global par les parties sur la base des principes identifiés pour un règlement pacifique du conflit, sous l'égide du Groupe de Minsk.

Monsieur le Président,

En conclusion, l'Union européenne renouvelle son plein soutien à la médiation conduite par les co-présidents du Groupe de Minsk, aux activités de l'Ambassadeur Kasprzyk, ainsi qu'à la planification conduite par le GPHN. L'ensemble de ces processus, qui doivent être coordonnés, contribue à un règlement pacifique du conflit



Union Européenne

du Haut-Karabakh. L'Union européenne réitère également sa détermination à travailler étroitement avec les Parties à la promotion de la stabilité et de la prospérité, ainsi qu'à la consolidation de la démocratie et de l'état de droit dans la région, et à renforcer avec elles ses relations de coopération dans le cadre notamment du Partenariat oriental.

La République de Macédoine du Nord*, le Monténégro*, la Serbie* et l'Albanie*, pays candidats; la Bosnie-Herzégovine, pays du Processus de stabilisation et d'association et candidat potentiel; l'Islande, le Liechtenstein et la Norvège, pays de l'AELE membres de l'Espace économique européen; ainsi que l'Andorre et Saint-Marin se rallient à cette déclaration.

* La République de Macédoine du Nord, le Monténégro, la Serbie et l'Albanie continuent à participer au Processus de stabilisation et d'association.